

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 10 Avril 2019*

*L'an deux mille dix-neuf et le dix avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : 02 avril 2019.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13  
Votants : 13*

*Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00*

**Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER – Mme BEUGNET – M. HILAIRE – M. GAUTHIER – M. CORNET – M. JOLLIVET – Mme LEBRAT – Mme GRENIER – Mme PIQUEMAL – M. EUVRARD – M. BOUNIARD – Mme PEREZ.**

**Absents : Mme RAMUS – M. RIFFARD.**

**Mme LEBRAT Marie-France a été élu secrétaire.**

**Objet : Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet « arrêt cardiaque et premiers secours » pour l'achat de défibrillateurs et former la population à leur utilisation.**

Le Maire informe l'assemblée que la fondation CNP Assurances a lancé un appel à projets dénommé « Arrêt cardiaque et premiers secours » dédié aux collectivités territoriales qui souhaitent installer des défibrillateurs cardiaques dans leurs lieux publics et sensibiliser la population aux gestes de premier secours.

A ce jour, la commune est équipée d'un défibrillateur situé à la maison de retraite.

La commune souhaite acquérir un nouveau défibrillateur pour l'année 2019.

Cet équipement sera installé et placé en extérieur à la salle polyvalente. Une action d'information et de sensibilisation à l'utilisation de ces équipements sera mise en place.

.../...

La fondation CNP Assurances finance l'achat d'un ou plusieurs défibrillateurs et à la réalisation d'une action d'information de sensibilisation à l'utilisation de ces équipements.

Le projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de la Fondation CNP Assurances dans le cadre de son appel à projet « Arrêt cardiaque et premiers secours ».

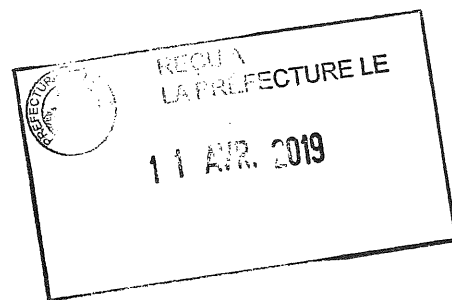
Le plan de financement prévisionnel du projet pourrait donc s'établir comme suit :

- Coût prévisionnel achat défibrillateur HT et Coût prévisionnel du programme d'information et de sensibilisation HT : 2 083.00 €
- Subvention de la CNP Assurances (sur la base du taux maximum de 80 %) : 1 666.40 €
- Participation communale : 416.60 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de valider le plan de financement prévisionnel du projet.
- **SOLLICITE** de la fondation CNP Assurances une subvention de 80 % pour financer l'achat du défibrillateur et le programme d'information et de sensibilisation.
- **CHARGE** son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 10 avril 2019.



POUR COPIE CONFORME,  
Alba La Romaine, le 11 avril 2019  
LE MAIRE,  
André VOLLE.

